

CP JEPS 2019/20
Certificat Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport
Mention animateur d'Activités et de Vie Quotidienne
FICHE DESCRIPTIVE



Le Certificat Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport mention Animateur d'Activités de Vie Quotidienne est un diplôme d'état de niveau III (CAP-BEP) ; délivré par le Ministère des Sports et de la Cohésion sociale.

Le titulaire du CPJEPS AAVQ exerce son activité d'animation et de vie quotidienne, en référence avec le projet de la structure qui l'emploie et dans le cadre d'une équipe.

Il accueille différents publics en concourant notamment aux démarches de développement durable, d'éducation à la citoyenneté et de prévention des maltraitances.

Il conçoit et anime des temps de vie quotidienne, dans différents lieux d'accueil.

Il conçoit et anime des activités éducatives, dans différents lieux d'accueil, en direction d'un groupe, en utilisant des activités scientifiques et techniques ; activités d'expression, et activités physiques dans la limite des cadres réglementaires.

Il assure la sécurité des tiers et des publics dont il a la charge.

Il évalue ses actions d'animation et en rend compte.

Compétences développées

- Participer au projet de la structure et à la vie de la structure
- Animer les temps de vie quotidienne de groupe
- Concevoir des activités en direction d'un groupe
- Animer des activités

Public

- Des candidats à partir de 18 ans ayant une pratique socio-culturelle et une expérience dans l'animation.
- Des salariés souhaitant valoriser leur pratique professionnelle par un diplôme

Employeurs potentiels

- Collectivités territoriales type services municipaux périscolaires
- Structures d'Accueil Collectifs de Mineurs (accueil périscolaires, accueils de loisirs, séjours de vacances)
- Structures d'animation socio-culturelle

L'organisation de la formation

Sur nos 2 sites de formation aux Abymes et à Gourbeyre

Sélections 23 et 24 Septembre 2019

Formation du 12 Novembre 2019 au 25 Septembre 2020	450h en organisme de formation
	400h en structure

Cout de la formation

Se rapprocher du CKA Kalamus

Prise en charge de la formation

- En contrat d'apprentissage (pour les – de 30 ans) France Compétence finance votre formation
- Salarié votre employeur finance la formation via son OPCO
- Demandeur d'emploi vous pouvez demander une Aide Individuelle à la Formation

Conditions d'entrée en formation

- Satisfaire aux épreuves de sélection (entretien, écrit professionnel)
- Avoir un financement de formation

Inscription

Dossier de candidature à retirer :

- Sur place : 24/25 Lot Dugazon de Bourgogne–Petit Pérou – 97 139 ABYMES
0590 820 454
- Par mail : kalamus.guadeloupe@orange.fr
- Sur le site : www.kalamus97.com

**Formation mise en œuvre sous réserve de l'habilitation de la DJSCS et d'un quota de 10 candidats minimum ayant validé toutes les conditions requises à l'entrée en formation.*